

LES EFFETS DE FRONTIÈRE OBSERVÉS ENTRE LE BÉNIN ET LE NIGERIA DANS LE SOUS-BASSIN MÉDIAN TRANSFRONTALIER DE LA RIVIÈRE OKPARA

Alfred ONIBOUKOU^{1*} et K. Euloge AGBOSSOU²

¹*Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (ABeGIEF)*

²*Laboratoire d'Hydraulique et de Maîtrise de l'Eau (LHME)*

* Correspondance, e-mail : alfrednbk63@gmail.com

RÉSUMÉ

Cet article vise à déterminer, par une démarche descendante, la part imputable à la frontière dans les écarts socio-économiques repérés dans les espaces transfrontaliers bénino-nigériens du sous-bassin médian transfrontalier de la rivière Okpara. La méthodologie employée fait appel à des techniques liées à la continuité spatiale (autocorrélation spatiale) comme à la discontinuité spatiale (autocorrélation d'appartenance) à l'aide de l'arbre à problèmes et l'arbre à objectifs. Ainsi, le différentiel frontalier, la transgression de la frontière, la gestion des ressources naturelles partagées de l'Okpara, l'appartenance nationale, la distance dans la proximité entre les individus et la dominance du Naira dans les échanges sont les effets-frontières détectés en aval des traitements des données et non en amont. Ces effets-frontières observés ont des impacts socio-économiques significatifs sur la vie des populations et des trafiquants.

Mots-clés : *Sous-bassin médian transfrontalier de l'Okpara, frontière, effets de frontière observés.*

ABSTRACT

The border effects observed between Benin and Nigeria in the cross-border median sub-basin of the Okpara river

This article aims to determine, by a top-down approach, the part attributable to the border in the socio-economic gaps identified in the Benin-Nigerian cross-border areas of the cross-border median sub-basin of the Okpara River. The methodology used uses techniques related to spatial continuity (spatial autocorrelation) as well as spatial discontinuity (autocorrelation of belonging)

Alfred ONIBOUKOU et K. Euloge AGBOSSOU

using the problem tree and the objective tree. Thus, the border differential, the transgression of the border, the management of shared natural resources of the Okpara, the national belonging, the distance in the proximity between the individuals and the dominance of Naïra in the exchanges, are the border effects detected downstream of data processing and not upstream. These observed border effects have significant socio-economic impacts on the lives of populations and traffickers.

Keywords : *Okpara cross-border medial sub-basin, border, observed border effects.*

I - INTRODUCTION

La frontière est un construit anthropique émanant de la volonté politique. À cet égard, c'est une action politique [1 - 3]. Le Bénin a hérité ses frontières de la colonisation française, d'une longueur totale de 2011 km environ, avec quatre (4) pays limitrophes : le Togo, le Niger, le Burkina Faso et le Nigeria. Il partage avec ce dernier une frontière longue de 773 km [4] dont 135 km environ de section fluviale de l'Okpara. La frontière traverse un espace géographique, par surcroît un espace de vie. Elle divise des communautés jadis unies par l'histoire, la géographie, la sociologie, la culture, l'ethnologie, la linguistique. En conséquence, elle structure l'espace y jouxtant et influence la vie des communautés riveraines [5]. Milieu hybride et de syncrétisme social par excellence, la frontière est en même temps un lieu de contact et de séparation. Elle entraîne des effets structurants majeurs et induit des spécificités appelés effets-frontières [3, 6]. En fonction des relations qui s'opèrent de part et d'autre de l'hydrosystème-frontière et du degré d'intégration des deux États, des six collectivités territoriales composant le sous-bassin médian de l'Okpara ainsi que des populations riveraines, ces spécificités varient d'une zone à une autre. Quels sont les effets-frontières observés entre les deux pays dans ce sous-bassin ? Quels sont leurs impacts socio-économiques sur la vie des populations ? Comment se manifeste l'influence de la frontière sur la structuration de cet espace ?

II - MATÉRIEL ET MÉTHODES

Le matériel et les documents suivants ont été utilisés : convention franco-britannique du 14 juin 1898 fixant les bornes frontières entre le Dahomey et le Nigeria ; accord franco-britannique de 1906 de délimitation et de démarcation de la frontière Dahomey-Nigeria dans le secteur d'Illo/Borgou ; GPS pour la prise des coordonnées géographiques des localités. L'approche méthodologique est opérationnalisée à travers trois grandes étapes à savoir : la

phase de collecte des données et des informations, celle de leur traitement et la phase d'analyse des résultats. La phase de collecte des données a concerné, entre autres, la recherche documentaire, les travaux de terrain, les entretiens (direct et semi-structuré) avec les outils de collecte que sont le questionnaire et le guide d'entretien. La phase de traitement a consisté, entre autres, à la réalisation des tableaux statistiques et des cartes. Celle de l'analyse des résultats a consisté à l'analyse et à l'appréciation des données recueillies à partir du modèle SWOT et d'auto corrélation spatiale, suivie de la discussion des différents résultats obtenus. La technique de collecte des données est basée sur (i) l'observation directe de l'habitat humain et de l'environnement naturel, (ii) les échanges opérés dans les localités de la rivière-frontière de l'Okpara aussi bien avec les Béninois, les Nigériens qu'avec les étrangers venus du Niger, du Togo et du Mali. Elle a été approfondie par « l'arbre à problèmes » et « l'arbre à objectifs ». L'interview directe ou semi structurée a été utilisée pour recueillir les informations auprès de 36 élus locaux, 25 agents des forces de défense et de sécurité, 10 agents du développement rural, 16 de la santé, 6 dignitaires traditionnels. Par contre, avec les populations résidentes, 107 personnes ont été interrogées à travers la technique du focus group.

De façon globale, les critères ayant guidé le choix de cette population interviewée sont fondés sur la proximité des lieux de résidence avec la rivière-frontière, la nature de l'activité menée, la fonction exercée dans le milieu et le statut d'élu local, d'honorabilité coutumière et de notable. De façon particulière, les investigations de terrain se sont déroulées du côté nigérien dans les localités où habitent des Béninois. Sur la rive gauche au Nigeria, 34 localités où habitent des Béninois ont été recensées grâce à l'implication des élus des communes de Savè, de Ouèssè et de Tchaourou et ont fait l'objet d'enquêtes. Du côté du Bénin, 60 localités ont été investiguées dans le cadre de cette étude. Durant la période de recherche, un total de 200 personnes ont été interrogées. Elles sont réparties suivant le doublet territorial comme suit : 98 personnes dans les collectivités territoriales de Tchaourou-Baruten, 57 dans celles de Ouèssè-Shaki et 45 dans celles de Savè-Iwajowa. Ainsi, les données qualitatives et quantitatives, cartographiques et photographiques générées ont fait l'objet de deux types d'analyse que sont :

- l'analyse spatiale et des stratégies foncières pour appréhender les spécificités de cet espace transfrontalier et apprécier les représentations collectives par rapport aux effets de frontière, aux échanges et au système agraire à l'aide de « l'arbre à problèmes » et « l'arbre à objectifs ».
- l'analyse des modes de vie en termes de qualité de l'habitat, d'accès aux services collectifs de base et au mieux-être des populations, intégrant la différence dans la proximité, la gestion de l'environnement et l'aménagement du territoire à l'aide de « l'arbre à problèmes » et « l'arbre à objectifs ».

Ces analyses ont permis de déceler les impacts de la frontière sur cet espace transfrontalier. Elles ont permis de se rendre à l'évidence que la frontiéralité, c'est-à-dire les interactions entre les hommes et les effets de frontière en termes de relations que les hommes entretiennent de part et d'autre de la ligne frontière, est très significative dans le sous-bassin médian transfrontalier de l'Okpara.

III - RÉSULTATS

III-1. Cadrage géographique de l'étude

D'une longueur totale de 200 km environ [7], le cours d'eau Okpara sert de frontière entre le Bénin et le Nigeria dans sa section médiane d'environ 135 km. Il draine un sous-bassin médian transfrontalier. D'une superficie de 4668,1 km² environ, ce sous-bassin médian est situé entre 7°54' et 9°40' de latitude nord et entre 2°36' et 3°20' de longitude est. Son élévation minimale est de 115 m et celle maximale est de 435 m. Son périmètre est de 369,88 Km [8]. Il délimite l'espace contigu constituant les territoires transfrontaliers de l'Okpara. Il s'agit des communes de Savè, de Ouèssè (département des Collines) et de Tchaourou (département du Borgou) du côté du Bénin ; les local governments areas (gouvernements locaux) de Iwajowa, de Saki West (Oyo State) et de Baruten (Kwara State) du côté du Nigeria. La plus importante partie du sous-bassin médian transfrontalier se trouve en territoire nigérian faisant de lui une vallée dissymétrique (Figure 1). Ce secteur connaît un flux migratoire très impressionnant en dépit de son enclavement et de sa marginalisation et dispose d'importants écosystèmes forestiers (forêts classées et communautaires) et aquatique (la rivière Okpara). Ces derniers constituent des enjeux géostratégiques et géopolitiques. La situation géographique du sous-bassin médian transfrontalier de l'Okpara est illustrée par la *Figure 1*.

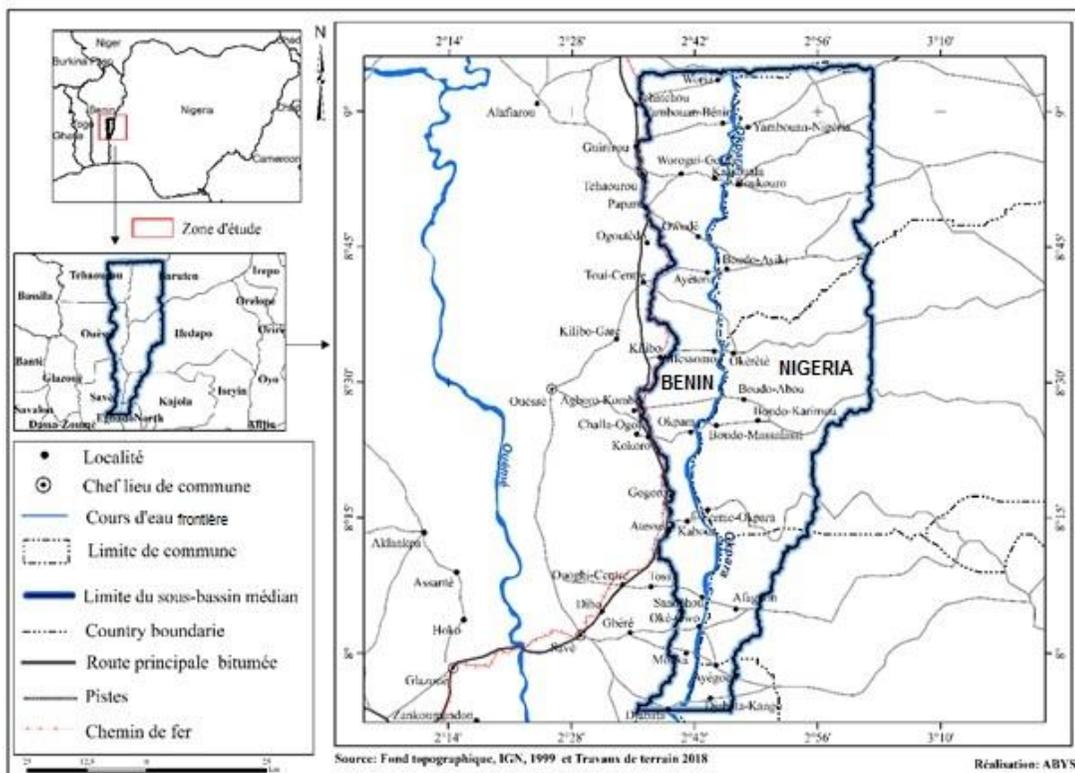


Figure 1 : Situation du sous-bassin médian transfrontalier de l'Okpara

III-2. Le différentiel frontalier

Dans le sous-bassin médian transfrontalier, de part et d'autre de la rivière-frontière de l'Okpara, les activités qui utilisent le différentiel frontalier s'effectuent selon la logique d'opportunités. Elles peuvent être classées en deux grandes catégories à savoir les activités locales transfrontalières et les activités ayant une envergure transnationale. Les activités locales transfrontalières sont largement tournées vers une économie endogène reposant sur les activités rurales notamment une agriculture vivrière et un commerce de proximité qui utilisent largement le différentiel frontalier. C'est, en effet, à cause de cette logique d'opportunité que les Béninois du secteur vont chercher les produits manufacturés et pétroliers moins chers sur la rive gauche nigériane et en retour les Nigériens viennent chercher les produits agricoles moins chers sur la rive droite béninoise. Les activités à envergure transnationale couvrent essentiellement les produits de réexportation comme le riz et l'huile végétale et ceux en transit comme les véhicules usagés. C'est au nom de cette logique d'opportunité que des Nigériens font passer leurs véhicules usagés par le Port autonome de Lomé (République togolaise) pour

rallier le Nigeria à Yambouan-Nigeria par Tchetti-Savalou-Glazoué-Savè-Tchaourou-Guinirou-Yambouan-Bénin, et la traversée de la rivière Okpara à Yambouan-Bénin (*Photo 1*).



Photo 1 : *Véhicules usagés nigériens transitant par Lomé à la traversée d'Okpara à Yambouan-Bénin*

Prise de vue : ONIBOUKOU, juillet 2013

Sur la *Photo 1*, on peut voir l'autocollant du numéro d'immatriculation provisoire de transit de la République togolaise posé sur les véhicules et témoignant de leur provenance effective du Port autonome de Lomé. Tous les véhicules transportent des articles soigneusement emballés dont on ne connaît pas la nature. De la même manière, un autre groupe d'importateurs fait passer ses véhicules par le Port autonome de Cotonou pour Kilibo, emprunte la piste périmétrale Kilibo-Affessomou, traverse Okpara à Affessomou et entre au Nigeria à Okèrètè (*Photo 2*).



Photo 2 : *Véhicules usagés transitant par Cotonou à la traversée de l'Okpara à Affessomou*

Prise de vue : ONIBOUKOU, juillet 2013

De la même manière, on voit sur les véhicules l'immatriculation provisoire de transit de la République du Bénin prouvant qu'ils ont effectivement transité par le Port autonome de Cotonou. À cela, s'ajoute la réexportation de l'huile végétale et du riz en provenance des pays asiatiques. Dans les deux cas, ce trafic emploie un nombre considérable aussi bien de Béninois que de Nigériens qui y gagnent des revenus pour leur survie. Les difficultés liées au convoiage et à la traversée de l'Okpara par les véhicules usagés par les Nigériens qui préfèrent utiliser les couloirs de Yambouan et d'Affessemou montrent l'importance et la pertinence de ce différentiel. On peut donc conclure qu'en raison du différentiel frontalier, le Bénin dépend du Nigeria dans le domaine de l'électronique de consommation et du pétrole et le Nigeria est dépendant du Bénin au niveau des produits agricoles.

III-3. La transgression de la frontière par les populations

Les populations n'acceptent pas une frontière qui sépare et corrélativement, qui restreint le droit d'aller et de revenir librement de part et d'autre de celle-ci. Il s'ensuit que les localités frontalières sont caractérisées par un mode particulier d'occupation, d'utilisation ou de gestion de l'espace. Il s'agit notamment de modes anciens de structuration du foncier en "espace résidence" et "espace champs ou fermes" [4]. Aussi, dans la plupart des localités frontalières, retrouve-t-on des collectivités détentrices de domaines dont les limites s'étendent sur le pays voisin. Au nom du droit coutumier, les populations frontalières se retrouvent de part et d'autre de la frontière sans formalités administratives. À titre illustratif, l'actuel Roi d'Okèrètè, le village nigérian situé sur la rive gauche immédiate de l'Okpara, a grandi et a passé sa jeunesse à Djougou, donc Béninois selon ses propos lors de l'entretien qu'il nous a accordé dans son palais le 7 février 2018. Pourtant, il règne sur le trône de cette importante agglomération nigérienne peuplée de 65 à 70 % de Béninois d'après les informations reçues des résidents. Il est le garant des intérêts de l'État nigérian. À Budo-Aïki, une autre importante agglomération nigérienne sur la rive gauche immédiate de l'Okpara aux mêmes caractéristiques démographiques que la précédente, l'actuel Roi qui nous a reçu à sa résidence le 28 juin 2018 est Béninois. Il est en fait le seul trésorier général qu'a connu l'association des parents d'élèves (APE) de l'école primaire publique d'Ayétoro, créée en 1991, village béninois à l'antipode de Budo-Aïki. Béninois et résident à Ayétoro, arrondissement de Toui dans la commune de Ouèssè, il a été identifié par l'oracle et intronisé Roi à Budo-Aïki en 2006 d'après son récit. Depuis qu'il est devenu Roi, il n'a jamais cessé de garder ses relations avec ses origines. Cependant, ses charges actuelles ne lui permettent plus d'assurer ses fonctions de trésorier de l'APE d'Ayétoro. Malgré cela, ses pairs n'ont pas songé à son remplacement jusque-là. C'est dire que la frontière,

malgré la présence en permanence de la police et de la douane du côté du Nigeria, n'a jamais empêché le passage des populations riveraines. Une bonne partie des enfants des migrants béninois installés dans les 34 localités de la rive gauche au Nigeria vient à l'école au Bénin sans anicroche. Les vendeuses de divers produits vont dans les deux sens pour mener leurs activités. Les familles se sont installées de part et d'autre de la rivière-frontière. Bref, les populations riveraines sont exemptes des formalités frontalières grâce à leur riche valeur culturelle commune. Cette logique d'appropriation de l'espace a été appliquée dans le sous-bassin médian de l'Okpara par les communautés autochtones de la rive droite béninoise pour étendre leur propriété foncière au-delà de la rivière-frontière, d'où la création de plusieurs fermes béninoises (34) en territoire nigérian où plusieurs de ces dernières sont devenues de grosses agglomérations de nos jours.

III-4. La gestion des ressources naturelles partagées de l'Okpara

Les ressources naturelles partagées (cours d'eau, forêts, zones cynégétiques, parcours de pâturage, terres agricoles, ressources minières, etc.) constituent des ressources d'enjeu qui sont souvent à l'origine de graves conflits entre les populations, voire entre les États [9, 10]. Certains de ces conflits portent tant sur les droits de propriété que sur les droits d'usage. La disponibilité permanente de l'eau dans la rivière Okpara accroît le taux de fréquentation des éleveurs transhumants en provenance non seulement de l'intérieur du pays, mais aussi et surtout du Nigeria et des pays sahéliens de la Sous-région. Selon l'Organisation des Nations Unies, rapport de l'année 2010, les quatre (4) pays limitrophes du Bénin connaîtront le stress hydrique à l'horizon 2025. Cela suppose qu'un habitant disposerait entre 1 000 et 1 700 m³ d'eau par an. Les bouviers transhumants dont la venue est souvent précoce et surprenante créent assez de situations conflictuelles avec leurs hôtes agriculteurs dans le sous-bassin médian de l'Okpara. Cette situation justifie aussi les prélèvements hasardeux des ressources en eau et fourragères et est à l'origine de récurrents conflits meurtriers. Par exemple, au moins un cas de mort est enregistré en moyenne par semaine dans l'arrondissement de Bessé, commune de Savè d'après nos enquêtes. Le caractère partagé de ce sous-bassin médian en l'absence d'un cadre de concertation et de gestion dudit sous-bassin renforce le gaspillage des ressources en eau, les sources de conflits autour de l'eau, des terres agricoles, des ressources ligneuses et d'autres ressources naturelles partagées. La rive gauche de l'hydrosystème-frontière est occupée par une forte communauté béninoise allochtone de 6 477 personnes qui sont des exploitants agricoles ; mais cette communauté n'est pas sécurisée sur les terres qu'elle exploite, encore moins sur leurs lieux d'habitation. En conséquence, les inondations cycliques occasionnent souvent d'importants dégâts matériels

et surtout des pertes en vies humaines suite aux noyades des adolescents, écoliers pour la plupart en raison de l'absence d'infrastructures de franchissement sur la rivière Okpara. Ainsi, 24 écoliers ont trouvé la mort par noyade dans les eaux d'Okpara en 2009 à Kassouala-Boukouro et 12 écoliers en 2011 à Ayétoro-Budo Aiki. Au total, quand une ressource naturelle est partagée, le taux de gaspillage est élevé en raison des prélèvements hasardeux et incontrôlés. C'est dans cette logique que des scènes d'usage multiple s'observent dans le cours d'eau de l'Okpara et dans les forêts adjacentes. Au même endroit, pendant que les uns prélèvent de l'eau pour divers usages (boisson, cuisine, construction), les autres y défèquent, font la lessive, pratiquent la pêche, font passer les engins à deux, quatre ou six roues. C'est encore le même lieu qui sert de couloir de passage des marchandises et le lieu d'abreuvoir aux animaux. Les conflits entre les peulhs transhumants venus de la rive gauche de l'Okpara et les populations béninoises situées sur les deux rives sont aussi récurrents. Ces conflits sont à l'origine de la disparition de plusieurs hameaux fondés et peuplés par les migrants béninois sur la rive gauche ainsi que la destruction de leurs cultures.

III-5. L'appartenance nationale et la distance entre les individus

Dans le sous-bassin médian de la rivière Okpara, il existe à bien d'égards une distance entre les Béninois et les Nigériens. Cette différence tire son essence de l'existence de la frontière. La distance entre les individus se lit à travers le sentiment d'appartenance à la Nation béninoise ou nigérienne ; on la constate dans les comportements quotidiens, dans l'apprentissage par le jeune enfant de sa langue maternelle. Elle se manifeste aussi et surtout dans la différence du fait de l'existence même de la frontière qui impose le filtrage et les contrôles divers. Cette distance apparaît davantage dans le chagrin que les migrants éprouvent quand les transhumants nigériens envahissent leurs champs et détruisent leurs récoltes et ce dans la pure passivité des résidents nigériens. C'est également au nom de l'appartenance nationale et de la distance dans la proximité entre les individus que les habitants nigériens ont imposé de force aux migrants béninois, collons agricoles allochtones, considérés à tort ou à raison comme "étrangers" le fameux "tribut" circonstanciel, occasionnel et répétitif pour la réception des autorités nigériennes en visite dans les localités situées dans le sous-bassin médian nigérien. Ce sont, entre autres, des comportements qui ne sont guère favorables à la coexistence pacifique et à l'intégration régionale ainsi qu'à la coopération transfrontalière tant prônées par la CEDEAO et l'Union Africaine.

III-6. La dominance du Naira dans les échanges

La frontière entre le Bénin et le Nigeria, comme toute frontière, induit un espace dont le dynamisme varie selon les segments frontaliers entre les deux pays. En dehors des échanges formels transnationaux, il existe des échanges locaux informels qui rendent très dynamiques les relations entre les deux pays. Le Bénin dépend de son voisin dans les domaines des produits pétroliers et manufacturés, tandis que l'inverse s'observe dans le domaine des produits agricoles. Cette relation commerciale asymétrique basée sur la monnaie, justifie une prééminence du Nigeria sur le Bénin rendant ce dernier largement plus dépendant. Cette dépendance se traduit et se manifeste par l'utilisation quasi exclusive du Naira aux dépens du Franc CFA dans les échanges par les populations aussi bien béninoises que nigérianes en territoire béninois riverain de la ligne frontière. Ainsi, dans toutes les localités frontalières du Bénin riveraines de la ligne frontière avec le Nigeria, du sud au nord, les enquêtes ont révélé que les échanges s'opèrent plus en monnaie nigériane. Les deux monnaies, le Franc CFA et le Naira, certes, se côtoient par endroit, mais les populations béninoises ont une préférence au Naira nigérian. Un tel comportement trouve son explication, selon elles, dans les multitudes d'opportunités qu'offre la monnaie nigériane dans les échanges (accès aux marchés). Mieux, les Nigériens n'acceptent pas le franc CFA dans leurs marchés locaux. Cette situation aurait forcément d'impacts négatifs sur l'économie béninoise en raison des inégalités constatées dans les relations commerciales dominées par la monnaie nigériane. Elle induirait également aux Béninois d'énormes pertes dues aux transactions monétaires et aux fluctuations du Naira.

IV - DISCUSSION

L'analyse spatiale des effets de frontière observés dans le sous-bassin médian de l'Okpara révèle que, de part et d'autre de la rivière-frontière, les activités qui sont basées sur le différentiel frontalier, sont classées en deux grandes catégories à savoir les activités locales transfrontalières et les activités ayant une envergure transnationale. Ce résultat est similaire à celui de [11] à travers les dynamiques transfrontalières entre le Sénégal, la Gambie et la Guinée où il existe une intense activité marchande transfrontalière portée par les marchands et les consommateurs, mesurée à partir de l'exploitation de différentiel frontalier comme la variation de prix, du taux de change, de l'existence de taxes (logique économique), de la proximité et de l'accessibilité (logique utilitaire). Il en est de même des travaux de [12] qui ont montré les transactions illicites des produits forestiers autour du Parc W comme problématiques de gestion des ressources naturelles partagées entre le Bénin, le Niger et le Burkina Faso, de [13] dans les dynamiques transfrontalières qui affectent

globalement les territoires situés de part et d'autre de la frontière. Le même résultat va dans le sens de celui de [14] dans le bassin de l'Oyapock en Amérique du Sud où les activités locales sont largement tournées vers une économie endogène reposant sur une agriculture vivrière et un commerce de proximité qui utilise largement le différentiel frontalier, mais, contraste en termes de densité. La région de la Guyane française et de l'Amapá brésilienne sont faiblement peuplées contrairement au sous-bassin médian de l'Okpara. Le même résultat est concordant à ceux de [15] à la frontière du Niger et du Nigeria. À l'intérieur du Kasar (territoire haoussa situé de part et d'autre de la frontière commune aux deux pays), les marchands de céréales transportaient les surplus de production des zones du sud-Niger aux zones du nord Nigeria où le produit est plus cher. Ces activités locales et celles ayant une envergure transnationale dans le sous-bassin médian de l'Okpara sont également similaires au résultat de [16] dans le bassin du Sénégal. Entre les deux rives, existe un commerce qui engendre une importante mobilité transfrontalière quotidienne des populations locales et de commerçants venus de Dakar. Il trouve son existence dans le différentiel économique entre la Mauritanie et le Sénégal, du fait de taxes réduites pour les importateurs au niveau du port de Nouakchott. De nombreux produits sont ainsi moins chers sur la rive mauritanienne du fleuve, en particulier le sucre, le thé, les produits électroniques venus du Moyen-Orient, les tissus et les produits cosmétiques en provenance des pays du Maghreb et d'Espagne.

À l'inverse, les produits agricoles sont plus fortement présents dans les marchés de la rive sénégalaise. Par rapport à la transgression dans le sous-bassin médian, la frontière n'a jamais empêché les populations, pour qui l'espace est un continuum géographique, de vaquer à leurs occupations de part et d'autre de la ligne frontière. Ce résultat est similaire à celui de [4] où la démarcation de la frontière ne contrarie pas le mode de vie des populations des zones frontalières notamment leur système agraire traditionnel qui leur assure la sécurité d'accès aux ressources du milieu, *a priori* leur sécurité alimentaire, sanitaire et socio-affectif. Les populations sont unies de part et d'autre de la ligne frontière par les pactes de terre dans plusieurs localités du Borgou et des Collines au Bénin. Le résultat est aussi similaire à celui de [17] qui a rendu compte de l'occupation continue des terres béninoises par des Nigériens dans le bassin du Niger selon la même logique de transgression. Le résultat est allé dans le même sens que celui de [13] pour qui la transgression de la frontière est susceptible de générer des formes de contrebande, de [18] où, entre le Québec et le Labrador, il est possible de travailler dans une province d'un pays tout en résidant dans une province de l'autre pays. Le caractère partagé des ressources naturelles devient un enjeu géopolitique et entretient les rapports de force entre les États en présence ; ce qui est source de conflit. Ce résultat est similaire à ceux de [19] qui a obtenu le même résultat dans le bassin

de la Volta entre le Ghana et son voisin du nord le Burkina-Faso et celui de [20] pour qui l'Afrique est le continent le plus sévèrement touché par le stress hydrique. [4] a abouti au même résultat et place tous les pays de la sous-région excepté le Bénin dans le stress hydrique à l'horizon 2025. Sur le plan économique, la section médiane de la rivière Okpara complexifie ou peut complexifier l'exploitation des ressources naturelles, lorsqu'elles sont partagées. Ce résultat est le même que ceux de [21 - 23] dans les bassins transfrontaliers de l'Afrique centrale et de l'Ouest (Congo, Oubangui, Lac Tchad, Niger, Volta, etc.), de [3] en Europe et en Amérique (Amazonie, Rhin, Moroni etc.) pour le pétrole, les minerais, les ressources en eau, les écosystèmes forestiers conduisant parfois à des tensions géopolitiques, voire à des conflits ouverts. À plusieurs égards, le Béninois est différent du Nigérian et vis-versa par la nationalité et le comportement malgré leur proximité spatiale et leur cohabitation dans le sous-bassin médian de l'Okpara. Cette différence tire son essence de l'existence de la frontière. L'appartenance nationale se manifeste par la nationalité et les comportements ; ce qui crée la distance entre les individus.

Ce résultat est similaire à celui de [24] où la frontière est l'instrument de la manifestation du nationalisme par excellence, lequel nationalisme est diversement approprié par l'État (nationalisme réel) et par les populations à la base (nationalisme rêvé), de [13] en termes de la différence qu'induit la frontière, de [25, 26] en termes de lieu d'hybridation, de méfiance, de milieu à risque et d'affrontement des systèmes spatiaux et étatiques différents. Dans le sous-bassin médian de l'Okpara, la distance entre les individus est parfois vive. Ce résultat est analogue à ceux de [1-3, 27, 28] en termes de distance-proximité, et surtout de [29] en termes de l'autre et de l'étranger. Par rapport à la dominance du Naira dans les échanges, la monnaie nigériane est plus utilisée dans les échanges que le Franc CFA au niveau du segment frontalier avec le Nigeria. Ce résultat est similaire à celui de [15] où le Naira est plus utilisé comme monnaie d'échange au niveau du segment frontalier nigéro-nigérian et celui de [30] où le dollar reste la monnaie dominante du commerce international, c'est-à-dire de la facturation et du règlement des échanges internationaux.

V - CONCLUSION

Somme toute, la frontière bénino-nigériane a un impact important sur la structuration de l'espace occupé par le sous-bassin médian transfrontalier de l'Okpara. Eu égard aux effets de frontière observés présentés supra, on est tenté de dire sans se tromper que cet espace répond aux critères d'un espace transfrontalier dynamique, mais pauvre, marginal et difficile d'accès.

RÉFÉRENCES

- [1] - F. MOUILLÉ, "Frontières", Pessac, PUB, Bordeaux, (2017)
- [2] - GROUPE FRONTIÈRE, "La frontière, un objet spatial en mutation", Espaces Temps net, Paris, (2004)
- [3] - T. RENARD, "Frontières et espaces frontaliers dans le monde", in "Penser l'espace. All Rights Reserved", Magazine Premium, Paris, (2013) 26 - 82
- [4] - MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DES CULTES (MISPC), "Politique Nationale de Développement des Espaces Frontaliers", Livre blanc, Cotonou, (2012)
- [5] - F. GUILLOT, "La frontière Mexique-États-Unis : asymétries frontalières et contrôle social" in "Leriche F., Les États-Unis, Géographie d'une grande puissance", Armand Colin, Collection U Géographie, Paris, (2016) 46 - 74
- [6] - F. LELOUP et *al.*, "Présentation. De la barrière à la coopération transfrontalière : frontière, développement et gouvernance de l'environnement", Monde en développement, Vol. 45, N° 177, mois de janvier (2017) 7 - 12
- [7] - F. MÈDÉNOUVO, "La géographie du Bénin", Bibliothèque nationale du Bénin, Porto-Novo, (2011)
- [8] - ATLAS MONOGRAPHIQUE DES COMMUNES DU BÉNIN, "Départements Atacora-Donga, Zou-Collines et Borgou-Alibori, Bénin", Cotonou, (2017)
- [9] - M. FOUCHER, "Le retour des frontières", Paris, (2016)
- [10] - F. LASSERRE et *al.*, "Politique de sécurité et villages-frontière entre États-Unis et Québec, Cybergeo : revue européenne de géographie, Politique, Culture, Représentations, document, 595 (2012)
- [11] - M. M. DIALLO, "Frontières et activités marchandes en Afrique de l'Ouest : logiques d'acteurs et fonctionnement scalaire", Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement, premier trimestre, N° 29 (2016)
- [12] - S. ALADJI BONI, "Problématique de gestion des ressources naturelles partagées : les leçons de la coopération transfrontalière entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger (ECOPAS)", communication au forum sur la gestion intégrée des frontières internationales du Bénin, Palais des Congrès, Cotonou, (2011)
- [13] - N. LEBRUN, "Activités marchandes et pratiques de la frontière", Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement, N° 29 (2016) 3 - 10
- [14] - S. LETNIEWSKA-SWIAT, "La frontière, discontinuités et dynamiques", Université de Lille Nord, France, (2012)
- [15] - B. DILLÉ, "Frontières et développement régional : impacts économique et social de la frontière Niger-Nigeria sur le développement de la Région de Konni", Thèse de Doctorat en Sciences économiques, Université Lumière Lyon 2, (2000)
- [16] - L. BRUCHMANN, "Les territoires du fleuve : une analyse par l'image de l'intégration territoriale du fleuve Sénégal", *EchoGéo*, (2017)

- [17] - A. N. BAKO, "Histoire du peuplement de l'île de Lété : des origines à 1960", Cotonou, (2004)
- [18] - M. SIMARD, "La frontière Québec-Labrador : quels effets sur le développement des ressources et des populations du Nord ? " *VertigO*, Vol. 17, N° 2, 3e trimestre, (2017) 13 - 28
- [19] - M. NIASSE, "Prévenir les conflits et promouvoir la coopération dans la gestion des fleuves transfrontaliers en Afrique de l'Ouest", *VertigO*, Vol. 5, N° 1 (2004) 30 - 57
- [20] - E. MARLEAU et *al.*, "Les défis de la gouvernance des fleuves transfrontaliers en Afrique : perspective de gestion par bassin versant dans un contexte de pénurie d'eau", Mémoire de Master en Environnement, Université de Sherbrooke, Québec, (2009)
- [21] - J. V. EBODÉ NTUDA (Sous la direction de), "La gestion coopérative des ressources transfrontalières en Afrique centrale : Quelques leçons pour l'intégration régionale", Éditions CLÉ, Yaoundé, (2011)
- [22] - J. IGUE, "La problématique frontalière en Afrique de l'Ouest et du Centre", in "Frontières, espaces de développement partagé", Collection Maitrise de l'espace et de développement, Cotonou, (1999) 41 - 74
- [23] - A. I. ASIWAJU, "Fragmentation ou intégration : quel avenir pour les frontières africaines ? " in "Des frontières en Afrique aux XIXe et XXe siècles", Bamako, (1999) 73 - 84
- [24] - UNESCO, "Des frontières en Afrique du XIIIe au XXe siècle", symposium sur l'histoire des frontières et la culture de la paie, Bamako, (1999)
- [25] - V. BOUCHER et *al.*, "Frontiérités québécoises : Représentations de la zone transfrontalière québéco-américaine au Congrès des États-Unis, 2001-2016", *Le Géographe canadien*, 63, 4^e trimestre, Montréal, (2018)
- [26] - P. BLANCODINI, "La frontière Suriname-Guyane française: géopolitique d'un tracé qui reste à fixer", *Géoconfluences*, Paris, (2019)
- [27] - C. ARBARET-SCHULZ, "Les villes européennes, attracteurs étranges de formes frontalières nouvelles", in "Reitel B. et al, Villes et frontières", *Anthropos-Economica*, Collection Villes, Paris, (2002) 113 - 230
- [28] - J.-P. RENARD (dir.), "La frontière : limite politique majeure, mais aussi aire de transition", in "Collectif Limites et discontinuités en géographie", Paris, (2002) 40 - 66
- [29] - C. COQUERY-VIDROVITCH, "Frontières africaines et mondialisation", histoire, politique, culture, société, N°17, mai-août, (2012)
- [30] - A. FAUDOT, "Les choix de facturation du commerce international : état des lieux, déterminants, inertie de la monnaie", Thèse de Docteur en Sciences économiques, Université Grenoble Alpes, (2017)